

**CLUB ALPIN SUISSE**  
**SECTION DES DIABLERETS**  
Groupe de photographes LAUSANNE

*Procès-verbal de l'AG du Groupe de photographes du 21 février 2023*

**1. Ouverture de l'assemblée**

Les membres ont été accueillis dans la petite salle attenante à la grande salle.

L'ordre du jour, publié sur le site internet de la section, est projeté à l'assemblée et accepté sans opposition.

Le président Robert Pictet ouvre la séance à 19.30 et salue l'assemblée.

Il excuse les membres suivants : Hans Hilty, Eric Chappuis, Jean Micol, Michel Bovay, Pierre Alllenbach, Patrick Demont, secrétaire du groupe et informaticien. Ce dernier est hospitalisé au CHUV. Nicolas Lemmin, président de la section, Jean-Christophe Rossand, secrétaire général, sont également excusés.

Démission de Charles Chatelan à Lausanne le 21.02.2022.

Annonce le/les décès des membres suivants : Albert Bozini, Jean-François Muller.

L'assemblée observe quelques instants de recueillement pour honorer leur mémoire.

**09.** personnes présentes, parmi lesquelles Marie-Louise Jeandrevin, Bernard Joset, Dominique Farine, Gisèle Baatard, Jean-Roger Bonvin, Fabrice Ducrest, Robert Pictet, Danièle Moll, Claudine Bulliard.

Les mesures de sécurité anti-Covid préconisées par la Confédération ne sont plus appliquées, mais nous conservons les gestes barrière (garder la distance, se laver les mains, plus d'embrassade).

**2. Approbation du procès-verbal de la dernière AG, le 23 février 2022.**

Le procès-verbal de l'assemblée 2022 **n'est plus** distribué sur papier, mais est consultable sur le site internet des photographes : <https://cas-diablerets.ch/groupe/photographes/>

Il est projeté et les principaux points passés en revue, puis accepté avec remerciements à ses auteurs.

**3. Rapport 2022 du président**

Le rapport annuel du président, en cours de réalisation, sera bientôt consultable sur le site du CAS. Notons que les répertoires des collections, du 16 septembre 2022, sont accessibles, en PDF et en EXCEL.

**4. Rapport de la trésorière et des vérificateurs des comptes, budget et cotisations annuelles.**

En 2022, le comité de la section a soutenu l'activité du Groupe en prenant à sa charge CHF 3.250.- répartis ainsi : subside de CHF 500.- versé à notre trésorière pour les besoins courants, dont défraiement de deux conférenciers, achat de matériel, reliures, frais divers,

etc ; achat d'équipement informatique qui sera initialement utilisé principalement pour le projet de numérisation des photos historiques mené par le groupe des photographes pour CHF 2750.

Le comité a accepté que la section couvre les frais du projet de numérisation des photos historiques en 2023, jusqu'à un montant de CHF 2.500.- A cela s'ajoutent les frais du « service cloud kDrive » payés par le secrétariat à Infomaniak en une seule facture, si le groupe des photographes décide d'activer ce service en 2023.

Concernant la numérisation photographies des groupes et commissions de la section, Patrick avait préparé un exposé sur ce sujet, mais son hospitalisation a repoussé cette présentation, qui est en réserve.

L'assemblée a chaleureusement remercié le comité de la section de supporter financement du groupe de photographes.

Marie-Louise donne connaissance à l'assemblée du rapport des vérificateurs des comptes, sans explication. Dans son courriel du 25 février 2022, qui reprend le rapport des réviseurs, griffonné sur un bout de papier. Notre trésorière « mentionne une perte de CHF 5.139,29, un dépassement de budget de CHF 2.739,29 (CHF 2.400 de pertes budgétisées), une dépense non approuvée achat de 2 tableaux au lieu de 1 de Georges Sanga, des dépenses non réclamées 2020 et 2021 et payées et comptabilisées en 2022 CHF 898.-. » (Cette somme n'a pas été localisée). Le président a été largement pris à partie par la trésorière, qui laisse entendre une dilapidation des fonds du Groupe. Il réagit en n'acceptant pas, sans autre, ces affirmations qui omettent les réalisations effectuées durant l'année : maîtrise du nouveau matériel informatique, numérisation de 2.000 photos, acquisitions de nouveaux fonds documentaires d'André Groux et du photographe Emile Gos, organisations des conférences annuelles, etc. A la demande du président, la trésorière annonce que la fortune du Groupe s'élève à CHF 11.926,05.-

Le président constate que notre trésorière n'a pas jugé utile de présenter un compte d'exploitation et un bilan.

Les comptes ont été transmis en vrac, ce qui complique leur compréhension.

La réaction du président n'a pas plu à la trésorière qui annonce « je te prie de prendre note de ma démission au 31.12.2023 ».

Constatons encore que la comptabilité est un outil de gestion, et non un instrument de pouvoir.

Le budget annuel n'a donc pas été commenté

La situation financière du Groupe est stable et satisfaisante. La cotisation annuelle est maintenue à CHF 10 -. Les membres présents se sont acquittés de leur cotisation. La trésorière enverra une demande de cotisation par poste aux membres absents, accompagné du QRcode.

Le Groupe comprend **32 membres** à ce jour. La liste des membres du Groupe est consultable sur le site internet Section Groupe de photographes.

## **5. renouvellement des membres du Comité et des vérificateurs des comptes.**

Le comité va connaître plusieurs modifications statutaires : notre fidèle secrétaire Gisèle Baatard a donné sa démission après 23 ans de bons et loyaux services. Elle est chaleureusement remerciée et félicitée. Le comité lui a offert un bon cadeau d'une valeur de CHF 200.-

Notre informaticien Patrick Demont a accepté de reprendre la charge de secrétaire du Groupe. Qu'il en soit vivement remercié. Malheureusement, il est actuellement hospitalisé.

Marie-Louise Jeandrevin a remplacé Claudine Bulliard.

Le président du Groupe, Robert Pictet, accepte de prolonger son mandat.

Les membres présents accordent leur confiance aux membres du comité qui sont réélus avec remerciement pour le travail accompli.

Les vérificateurs 2023 sont : Bernard Joset, Gisèle Baatard devient suppléante et Dominique Farine accepte de fonctionner à ce poste.

Le rapport des vérificateurs est accepté. Les comptes sont acceptés à l'unanimité.

Décharge est donnée au comité.

## **6. Approbation des statuts du Groupe de photographes**

Les statuts, projetés sur le mur de la salle, déjà acceptés par le comité de la section le 23 novembre 2022, sont acceptés à leur tour par l'assemblée générale du Groupe de photographes ce 21 février 2023, après quelques questions et remarques des membres présents.

Par exemple, Claudine Bulliard hisse l'étendard de la nostalgie : « Avant, on faisait des sorties photographiques et on suivait des cours de formation ! ». Avant, cela veut dire, il y a plus de 40 ans, et on se formait au développement noir/blanc. Aujourd'hui les ballades en montagne photographiques ont été intégrées dans les courses des groupes et commissions et la formation se donne dans les institutions spécialisées, telles Ecole Club Migros, Photoclub de Lausanne

La conservation du patrimoine photographique a pris le relais. La même Claudine fera remarquer que « les statuts sont inutiles parce qu'ils ne présentent pas les buts du Groupe ». Le président lui montre que la réponse à sa question se trouve aux articles 16 et 17 des présents statuts.

Un autre clubiste constate que « si l'on pioche chaque année dans la fortune du Groupe, un jour il n'y aura plus rien ». Bien sûr, mais il faut mettre en parallèle les réalisations effectuées avec cet argent et non pas regarder béatement le veau d'or.

Le texte intégral des statuts est consultable sur le site des photographes

<https://cas-diablerets.ch/groupes/photographes/>

Les statuts sont approuvés à l'unanimité.

Présentation de la numérisation des collections et du cloud kDrive par Patrick Demont. Présentation renvoyée à la suite de l'hospitalisation de son auteur, mais consultable sur le site du groupe.

<https://cas-diablerets.ch/wp-content/uploads/2023/02/Le-Groupe-Photographes-presentation-Scan-et-kDrive-AG-2023-P.Demont-.docx>

## 7. Présentation photographique des numérisations de la famille de Lougounine

Immédiatement, apparaissent des questions existentielles : est-ce que cela vaut la peine de mettre tant d'argent pour des images ? Est-il justifié de vouloir numériser autant de photos et ne devrait-on pas être plus sélectifs ? La numérisation est-elle gage de pérennité ? demande Jean-Roger Bonvin avec pertinence.

Par des exemples précis, Fabrice nous montre les merveilles de précision de la numérisation en 2.400 points par pouce (2.400 ppp) par image. On peut toujours mettre en doute le bien-fondé d'une démarche patrimoniale, mais l'utilisation du patrimoine documentaire dans les émissions culturelles et les publications n'est plus à démontrer.

Ainsi ceux qui douteraient de l'utilité de la démarche devraient être convaincus : toute démarche patrimoniale se résume ainsi : conserver pour transmettre.

## 8. Activités futures

- Propositions de conférences 2023, archives et photographes:
  - Soirée familiale « les bisces du Valais » le 9 mai 23 à 19h30, par Jean-Henri Papilloud et Sophia Cantinotti.
  - Soirée récréative et culturelle « L'épopée d'Henriette d'Angeville, première femme au sommet du Mont-Blanc » dont notre section possède un alpenstock semblable. Le 13 septembre 23 à 20h00.
  -
- Propositions individuelles et divers.

La parole n'est pas demandée. La séance est levée à 21h15. Elle est suivie d'une petite collation sur place.

Le président du Groupe

Robert Pictet  
16.03.2023